

C.P 246, Tour de la Bourse Montréal, QC H4Z 1 G3 Téléc. : (514) 873-3090 Tél. : (514) 395-0337 1 877-525-0337

DEMANDE PRÉSENTÉE AU CENTRE D'INFORMATION SUR LES FRAUDES EN VALEURS MOBILIÈRES

DIRECTIVE

Le présent formulaire s'applique à toute personne physique ayant coché « oui » à l'une des questions des sections 14, 15 et 16 du formulaire 33-109A4 :

- a) qui demande l'inscription à titre de représentant de courtier ou de conseiller en valeurs mobilières auprès de l'Autorité des marchés financiers selon les exigences de la Loi sur les valeurs mobilières;
- b) qui sollicite auprès de l'Autorité des marchés financiers l'agrément à titre d'associé ou de dirigeant d'un courtier ou d'un conseiller en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*;
- c) qui demande un certificat à titre de représentant en courtage en épargne collective, en courtage en contrats d'investissement ou en courtage en plans de bourses d'études, auprès de l'Autorité des marchés financiers selon les exigences de la Loi sur la distribution de produits et services financiers.

LE CANDIDAT DOIT DONNER TOUTE L'INFORMATION DEMANDÉE PUIS SIGNER ET DATER LE FORMULAIRE.

NOM PI	RÉNOM(S)	SEXE		
AVEZ-VOUS DÉJÀ UTILISÉ UN AUTRE NOM: Oui ☐ Non ☐ SI OUI, LEQUEL	DATE DU CHANGEMENT			
ADRESSE	DATE DE NAISSANCE an mois jou	LIEU DE NAISSANCE (ville)		
POUR LE CANDIDAT D'ORIGINE ÉTRANGÈRE, DATE ET LIEU D'ENTRÉE AU PAYS:	TAILLE POIDS cm kgs	COULEUR DES CHEVEUX	COULEUR DES YEUX	
Avez-vous déjà été déclaré coupable en vertu d'une loi édictée au Québec ou a l'extérieur du Québec pour laquelle vous n'avez pas obtenu un pardon:	Détails:			
Non □ Oui □				
Je consens à ce que tes renseignements inscrits sur ma demande d'inscription ou d'agrément soient utilisés pour effectuer une enquête à mon sujet dans le cadre de ma demande d'inscription ou d'agrément. Je comprends que l'omission de divulguer exactement les renseignements relatifs à mon dossier judiciaire peut constituer une infraction sur le fondement de la Loi sur tes valeurs mobilières du Québec ou de l'article 122 du CODE CRIMINEL si la déclaration est faite sous serment.				
Signature du candidat	le de	(mois)	20 (année)	
RÉSERVÉ À L'AUTORITÉ				
EST-CE QU'UNE ENQUÊTE À L'ÉTRANGER EST DEMANDÉE ?		NO DU DOSSIER :		
Non 🗆 Oui 🗅 Dans l'affirmative, fournir les antécédents résidentiels et commerciaux à l'étranger (Annexer une feuille distincte).				
Si la vérification effectuée par la Gendarmerie Royale du Canada révèle que le candidat n'a pas divulgué exactement les renseignements contenus dans son dossier judiciaire, la communication des renseignements au casier judiciaire du candidat est, par la présente, demandée afin de pouvoir mener une enquête relativement à une infraction, la communication de ces renseignements étant autorisée en vertu de l'article 8 (2) (a) de la Loi sur la protection des renseignements personnels.				
	le de	2	20	
Signature du candidat (jour) (mois) (année) RÉSERVÉ AU CENTRE D'INFORMATION SUR LES FRAUDES EN VALEURS MOBILIÈRES				
NO DOSSIER AU C.I.F.V.M.	CASIER JU	JDICIAIRE		
	LE CASIER JUDICIAIRE EST TEL QU'IL A	R JUDICIAIRE EST TEL QU'IL A ÉTÉ DIVULGUÉ Oui ☐ Non ☐		
CASIER JUDICIAIRE Oui ☐ Non ☐ ENQUÊTE À L'ÉTRANGER EN COURS Oui ☐ Non ☐				
	le de (jour)		(année)	